

1993**2 Octobre****Martine PETITJEAN***Bilan des fouilles de la place des Hallettes***Marie-Christine LACROIX***Le mobilier*

A l'époque mérovingienne et carolingienne de nombreux documents sont signés de Compiègne. De même plusieurs assemblées et conciles s'y déroulent... Malgré l'importance de tous ces événements, ni l'emplacement exact du palais, ni même les bâtiments qui le composaient et encore moins les enceintes qui l'ont défendu n'ont été situés avec précision sur le terrain.

Les fouilles de la place des Hallettes pratiquées sur une superficie de 4 000 m² apportent de nouveaux éléments pour la connaissance du développement de Compiègne depuis son origine à nos jours. Ces fouilles sont les premières en France du nord qui ont permis de mettre au jour des constructions d'un ensemble palatin carolingien.

La fouille de la place des Hallettes s'est déroulée en deux phases et a duré au total dix mois et demi avec une équipe de dix à quinze personnes dont trois à cinq employés municipaux.

La fouille a été financée à raison de 70 % par la Ville de Compiègne et à 30 % par l'Etat.

1. Des vestiges antérieurs à la deuxième moitié du IX^e siècle

Les premiers vestiges rencontrés sur la place des Hallettes sont ceux d'un bâtiment rectangulaire d'une surface de 36 m². Il semble appartenir à un ensemble plus vaste qui se situe plus au sud ou plus à l'est. En effet, deux structures linéaires parallèles l'ont protégé et/ou ont marqué les limites de son emprise.

Dans les remblais ont été découverts des ossements, de la céramique de facture mérovingienne et gallo-romaine, ainsi que du marbre, révélateur d'une certaine aisance.

Du marbre a été mis au jour également dans les fondations du bâtiment rectangulaire, ce qui est fort étonnant.

Sa présence dans les fondations d'un bâti antérieur à la seconde moitié du IX^e siècle suggère soit :

- l'existence à proximité de Compiègne ou dans Compiègne même de bâtiments décorés avec du marbre ayant servi de carrière.

- Soit la construction à la même époque d'un édifice richement décoré dont le surplus aurait été incorporé dans les fondations du bâtiment rectangulaire.

Ces découvertes sont inédites et permettent de réorienter les recherches sur les origines du pôle pré-urbain compiégnois. La céramique et le marbre indique qu'il existe, dès l'époque mérovingienne, très près du site des Hallettes, des constructions dont certaines sont richement décorées. Il faut donc en tirer la conclusion suivante :

Charles le Chauve a donc élevé son palais dans un lieu préalablement construit.

2. Les vestiges de la deuxième moitié du IX^e siècle

Le bâtiment rectangulaire est alors incendié, puis partiellement récupéré. Ensuite, deux fossés sont creusés. Ils sont orientés est-ouest et s'infléchissent vers le sud-est.

Ils enserrant vraisemblablement un pôle important qui se localise sur un "petit plateau" d'une surface d'un hectare qui surplombe l'Oise d'au moins neuf mètres. Il est délimité naturellement au sud par un "ravin" qui correspond *grosso-modo* à l'emplacement de la rue des Cordeliers.

Les fossés sont datés de la fin du IX^e siècle, et peuvent donc être rattachés à l'ensemble palatin de Charles le Chauve.

-A la fin du IX^e siècle, sont installés sur l'emprise du site des habitats construits en bois, paille et torchis. Un petit trésor monétaire, composé de six monnaies d'Eudes, permet de penser que ces habitats datent du IX^e - début X^e siècle.

Ils disparaissent ensuite après incendie, et l'ensemble du site est remblayé pour y bâtir de nouveaux édifices.

3. Les vestiges du X^e siècle

Dans les remblais de nivellement ont été découverts des fragments de céramique, des ossements animaux, une monnaie d'Eudes, et également une quantité impressionnante de fragments de marbre, environ trois cent cinquante, dont beaucoup sont façonnés : on trouve des éléments moulurés, des tesselles, éléments de marbre taillés qui peuvent avoir une forme carrée, rectangulaire, triangulaire ou trapézoïdale. Elles paraissent résulter d'un travail réalisé au haut Moyen-Age.

Des traces de mortier figurent sur certaines d'entre elles. Il n'est pas aisé de déterminer leur fonction : sont-elles des tesselles de pavage ou de décoration murale ?

La présence de marbre implique l'existence de bâtiments richement

décorés. D'après la datation fournie par la position stratigraphique des remblais et le mobilier archéologique, on peut se demander s'il ne s'agirait pas là des vestiges de la chapelle palatine ?

Si l'hypothèse est exacte, on constate que cette chapelle est alors ruinée, à la période qui semble correspondre à la restructuration opérée par Charles le Simple, après les nombreuses destructions normandes.

La réorganisation de l'aire palatine se manifeste également par la création d'un grand fossé large de douze mètres et profond de trois mètres qui protège un vaste ensemble de constructions.

Lors de la fouille, il n'a pas été possible de déterminer la fonction des diverses unités d'habitations : salle de réunion, cuisine ?

La destruction de cet ensemble n'est pas accidentelle et intervient au cours du X^e siècle, pour être remplacé par un complexe de même type.

4. Les vestiges du XI^e siècle

Les bâtiments présentent les mêmes caractéristiques que les constructions précédentes (fondations plus profondes là où le sous-sol est meuble ; parements en *opus spicatum*, revêtus d'enduit ; sols en terre ou en craie). L'une des pièces se distingue par un foyer mural bien conçu.

Ce deuxième ensemble est également protégé par un fossé à fond plat, d'une largeur de dix mètres pour une profondeur de deux mètres. C'est aussi un fossé sec.

L'ensemble est délaissé dans le courant du XI^e siècle, alors que le fossé perdure jusqu'au XII^e siècle.

5. La place et son environnement

A partir du XII^e siècle, les vestiges rencontrés sont radicalement différents de ceux découverts jusqu'à présent.

Après abandon du deuxième ensemble monumental, le premier fossé capétien perdure lorsqu'une aire artisanale est implantée. Elle est contemporaine d'un mur long d'au moins dix huit mètres. Il peut être une limite de propriété de particuliers ou des religieux (Saint-Corneille, Saint-Maurice, Saint-Clément).

Au XII^e-XIII^e siècles, l'espace s'urbanise autour des rues des Trois Barbeaux et "la rue encaissée". Entre les deux se forme un îlot d'habitats (connu plus tardivement sous le toponyme de **l'îlot Balance**).

L'une des constructions de l'îlot Balance se distingue des autres par son type de fondation. Les fondations sont des piles ou des plots. A l'époque médiévale, peu d'édifices sont conçus de la sorte. Il s'agit de halles, car les bourgeois, n'ont-ils pas à plusieurs reprises, au début du XIII^e siècle, construit des édifices sans autorisation sur la Cour-le-roi ?

L'îlot Balance coexiste, en particulier, avec un angle de maçonnerie

massive (la pantière ?), élevée au XIII^e siècle. Elle est également en relation avec un édifice de plan semi-circulaire (vestiges de la tour Saint-Michel ?)

A la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle, le centre du site se dégage de toutes constructions. La rue encaissée disparaît alors que la rue des Trois Barbeaux demeure, la rue de la Fausse Porte est créée. Les maisons de l'îlot Balance se multiplient. Aux XV^e-XVI^e siècles, leurs façades s'ouvrent sur la place tandis que les jardins, matérialisés par des fosses d'aisance, avoisinent la rue des Trois Barbeaux.

Ensuite, la physionomie du site ne change plus hormis une densification et un réalignement de l'habitat autour de la place et ceci jusqu'en 1886. A cette date des halles couvertes sont élevées au centre de la place, elles seront démolies en 1951. Le marché couvert qui les remplace sera détruit en 1991 pour y construire l'immeuble la Cour-le-Roi et un parc à voitures souterrain.

Le mobilier

Lors de la fouille de la place des Hallettes, un abondant mobilier archéologique a été découvert : tessons de céramique, de verre, ossements animaux, objets en métal comme les clés, les monnaies, les clous..., des chapiteaux, des tuiles, des briques...

La forme de céramique la plus répandue sur le site, comme sur tous les sites médiévaux, est le pot à cuire sans bec verseur ni anse. Il est appelé oule. Ce vase, très simple dans sa forme, évolue au cours des siècles. A l'époque carolingienne il est fabriqué dans une pâte granuleuse, assez grossière et a "une forme élancée". Ensuite il devient plus trapu, plus globulaire, et la pâte est fine et de couleur plutôt claire. La oule est un pot à cuire car elle porte de nombreuses traces de feu. Elle ne pouvait contenir que trois litres de liquide. Elle servait donc à faire cuire des bouillies, des soupes mais pas des grosses pièces de viandes qui étaient plutôt rôties ou découpées en morceaux.

Aux environs du XII^e siècle, il est remplacé par un autre vase : le coquemar. Il est plus pratique que la oule car il est muni d'une anse et parfois d'un bec verseur. Cela facilite les manipulations près du foyer. Le vase n'était pas posé directement sur les braises il aurait éclaté. Il était posé devant le foyer ou suspendu au-dessus.

Pour la préparation et la consommation des aliments, il existe d'autres formes, comme l'écuille ou le bol. De nombreuses écuelles ont été retrouvées dans une fosse dépotoir du XI^e siècle. Elles ont été taillées dans des pots dont la partie haute était brisée.

Pour stocker les liquides, par exemple, il existe la cruche et le pichet. La cruche est un vase globulaire muni d'un petit bec tubulaire

tandis que le pichet a une forme plus élancée et a parfois un bec pincé. Ils sont en général décorés avec des motifs peints. A partir du XII^e siècle, la glaçure devient plus fréquente. Elle permet d'améliorer l'étanchéité des vases.

En dehors de la céramique d'usage domestique, de nombreux tessons de creusets de toutes les époques ont été mis au jour. Il en existe de deux tailles. Les plus grands pouvaient être utilisés dans l'artisanat du verre et les plus petits dans l'artisanat des métaux précieux.

L'étude de la céramique du site des Hallettes n'a pas modifié considérablement les connaissances actuelles sur la culture domestique médiévale. Cependant, elle a permis de mettre en évidence l'existence de courants d'échange entre Compiègne, Paris et Beauvais pour ne citer que les plus évidents. Il ne s'agit pas d'importations de céramique à proprement parler mais plutôt d'influence. Cela se manifeste principalement par les décors plus que par les formes et surtout durant tout le haut Moyen-Age de la fin du VIII^e au XI^e siècle.

6 Novembre

Françoise MAISON

La Princesse Mathilde artiste et collectionneur

Fille de Jérôme Bonaparte, le plus jeune frère de Napoléon 1er, et de Catherine de Wurtemberg, la princesse Mathilde naquit en 1820 à Trieste où l'ex-roi de Westphalie s'était réfugié ; deux ans plus tard naissait son frère cadet Napoléon-Jérôme, futur Prince Napoléon. L'enfance de ces princes se passa d'abord à Rome, au contact de l'art à travers la célèbre galerie de tableaux du cardinal Fesch, demi-frère de Madame Mère, et les collections de Lucien Bonaparte qui comprenaient aussi bien de la peinture que des antiquités (sept des vases grecs au musée Vivienel en ont fait partie), puis, à partir de 1831, à Florence.

Sous la direction d'un professeur, Mathilde s'exerce au dessin et à l'aquarelle et copie des maîtres aux Offices et au palais Pitti. A vingt ans, elle épouse le richissime comte russe Anatole Demidoff (1813-1870) qui venait de recevoir le titre de prince de San Donato et qui, comme son père Nicolas Demidoff, diplomate établi à Florence, collectionnait les œuvres d'art. Elle se fait aménager un petit atelier dans sa villa-palais de San Donato, fréquente des artistes et fait deux rencontres décisives : celle du peintre Ernest Hébert avec qui elle nouera une amitié indéfectible et celle du comte Emilien de Nieuwerkerke, ancien page de Charles X, qui s'adonnait à la sculpture.

Après l'échec de son mariage, elle s'installe à Paris en 1846 et se lie à Nieuwerkerke pour qui elle obtiendra de son cousin germain le Prince-